



# Platerie / peinture

Catalogue des formations



# Cours préparation aux EFA

## Cours

## Cours pratiques facultatif

Le but de ce cours est de fournir aux apprentis une préparation complète et efficace en vue des examens de fin d'apprentissage (EFA) sur les éléments qu'ils ne pratiquent pas ou peu en entreprise. À travers une approche combinant théorie et pratique, ce coaching adopte une vision d'employeur exigeant plutôt que d'enseignant académique. L'objectif est de perfectionner les exercices qu'ils doivent déjà savoir exécuter pour atteindre le niveau d'excellence requis pour l'obtention du CFC.

## Programme

### Partie théorique

- Préparation stratégique aux examens de fin d'apprentissage
- Harmonies des couleurs et arrangements de teintes.

### Partie pratique

- Mise en place de pochoirs et remplissage.
- Poncifs, fils et galons.
- Rattrapages de teintes.
- Giclage.
- Stoppage d'un papier-peint.
- Réparation d'un impact dans un crépi.
- Découpes et retours en papier-peint.
- Préparation à l'oral.

## Intervenant

- Stéphane Michelet — 079 598 55 77

## Informations utiles

- Ces cours sont répartis sur une semaine et durent 4 jours (plusieurs groupes établie après le délai d'inscription).
- **Pas de cours le jours de cours à l'école professionnelle.**
- **Repas** : Organisé et pris en charge par l'Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres (AVMPP)

---

Prochaine session :

Prochaine session 2027

---

Type

Prix

---

cours complet

pris en charge

---

## Public cible

Apprentis de 3ème année et répétants du métier : **\_Peintre CFC**

Apprentis de 2ème année et répétants du métier : **\_Aide-Peintre AFP**

## Horaires

**Prochaine session en 2027** Durée du cours : 4 jours sur 5 8h15 – 11h45  
/ 13h00 – 17h00 EPCA Sion, ateliers-école

## Personne de contact



Mme Séverine Bonvin

Tél : [027 327 51 23](tel:0273275123)

# Facilitateur de rénovations énergétiques

Cours



Le parc immobilier, responsable de plus de 40% de la consommation d'énergie du pays, s'appuie majoritairement sur des énergies fossiles. Rapidement, le secteur du bâtiment est amené à remplacer ces chauffages fossiles et à assainir énergétiquement les bâtiments existants en recourant à des énergies renouvelables ! Relever ces défis majeurs, requiert des professionnels qualifiés au bénéfice d'une vision globale !

Une rénovation énergétique nécessite l'intervention de plusieurs entreprises de différents domaines de compétences et demande une excellente coordination et des habilités techniques et administratives pointues. Un propriétaire qui veut « passer à l'acte » doit recourir à des spécialistes confirmés.

- Sensibiliser, informer et former les acteurs de terrain.
- Renforcer les coopérations entre ces acteurs dans le contexte de la transition énergétique.
- Uniformiser les messages et augmenter le nombre de rénovations énergétiques durables.
- Acquérir une vision globale de la rénovation énergétique.
- Fournir un conseil global à ses clients.
- Orienter efficacement ses clients.

[TELECHARGER LE FLYER](#)

## **Conditions d'admission**

Bonne expérience pratique (min. 2 ans) dans les secteurs de la construction, de l'énergétique du bâtiment ou de l'immobilier et du domaine bancaire.

## Public cible

La formation s'adresse à tous les professionnels concernés par les rénovations énergétiques.

### **Professionnels avec « expertise ciblée »**

Sont notamment concernés les professionnels suivants (liste non exhaustive) : les architectes, les couvreurs, les charpentiers, les chauffagistes, les collaborateurs bancaires, les collaborateurs des services techniques des communes, les distributeurs d'énergie, les ferblantiers, les électriciens, les ingénieurs – civils, les installateurs sanitaires, les menuisiers, les professionnels de l'immobilier, les plâtriers-peintres, les surveillants de chantiers, etc.

Pour recevoir l'attestation de cours et apparaître sur la liste officielle publiée par le SEFH, ces personnes doivent avoir assisté au **100% des modules de cours proposés et avoir réussi l'examen final.**

### **Professionnels avec « expertise globale »**

Les professionnels spécialisés avec une grande expérience en énergétique du bâtiment peuvent, sur demande approuvée par le comité de pilotage (COFIL), bénéficier d'une alternative à la formation proposée. Sont notamment concernés par cette condition, les professionnels des métiers suivants (liste non exhaustive) : les bureaux techniques du domaine du bâtiment, les architectes, les ingénieurs thermiciens, les techniciens, les conseillers énergétiques du bâtiment et les experts CECB, tous actifs réguliers dans les conseils liés à des rénovations énergétiques, etc.

Pour recevoir l'attestation de cours et apparaître sur la liste officielle publiée par le SEFH, ces personnes doivent obligatoirement suivre le module 4 et 6 et participer **à 1 module à choix entre les modules 3 et 5 et réussir l'examen final.**

Sur dossier, le COFIL décide au cas par cas des éventuelles admissions

et/ou exemptions et de leurs modalités.

## Informations examens

**Examen Module 7** aura lieu sur plusieurs soirs.

L'examen final comprend un QCM de 90 minutes portant sur les connaissances acquises et une présentation orale de 30 minutes. Cette dernière consiste en un conseil de rénovation à un client ; elle est réalisée par les candidats par groupes de 2 personnes.

- Pour recevoir l'attestation de cours et apparaître sur la liste officielle publiée par le SEFH, ces personnes doivent obligatoirement suivre les modules 4 et 6 et participer à 1 module à choix entre les modules 3 et 5 et réussir l'examen final.

## Dates de cours 2026

- 23.03.2026 – Module 0/1.1 (soir)
- 30.03.2026 – Module 1.1 (soir)
- 13.04.2026 – Module 2 & 3 (journée)
- 20.04.2026 – Module 4 (journée)
- 22.04.2026 – Module 5 (soir)
- 06.05.2026 – Module 6 (soir)
- 20.05.2026 – examen écrit (soir)
- 27.05.2026 – examen oral (soir)

*Pour les horaires exactes, veuillez consulter le flyer.*

**La formation aura lieu seulement en cas d'inscriptions suffisantes.**

## Titre délivré

La certification octroyée consiste en une attestation du SEFH et de la HES-SO Valais-Wallis, avec inscription de son bénéficiaire sur une liste officielle publiée au titre de « Facilitateur de rénovations énergétiques » accrédité/e.

---

Prochaine session :

Début 23 mars 2026

---

Type

Prix

---

Formation complète

CHF 500.00 + 200.00 frais d'examen

---

Module(s) à choix

CHF 200.00 + 200.00 frais d'examen

---

## Horaires

**Début : 23 mars 2026** 2 jours et 6 soirées (yc examens) le soir : 18h00 - 21h00/30 la journée : 08h00 - 17h00

## Modules

### **INTRODUCTION ET ADMINISTRATION + CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE GÉNÉRAL ET LÉGISLATION EN LIEN AVEC LA RÉNOVATION**

- Objectifs de la formation
- Informations administratives
- Définitions et notions fondamentales énergétiques
- Contexte national et cantonal
- Situation du parc immobilier en Valais
- Acteurs et chiffres clés
- Lois et Ordonnances cantonales sur les constructions et sur l'énergie
- Rénovations : Procédures, formulaires de mise à l'enquête
- Normes SIA en bref
- Exercices pratiques et discussion

### **ENVELOPPE THERMIQUE ET INSTALLATIONS TECHNIQUES DU BÂTIMENT**

- Enveloppe du bâtiment
- Installations techniques du bâtiment et utilisation rationnelle de l'énergie
- Liens entre enveloppe et installations techniques
- Energies renouvelables et indigènes
- Exercices pratiques et discussion

## **CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE CANTONAL DES BÂTIMENTS - CECB**

- CECB : bases, utilité et fiabilité
- Principes et modes de calcul
- Experts CECB
- CECB et CECB-Plus dans la pratique
- Exemples de rapport CECB
- CECB-Diagno
- Exercices pratiques et discussion

## **ASPECTS ÉCONOMIQUES**

### **Module obligatoire**

- Subventions cantonales
- Subventions communales
- Impact de la fiscalité sur la rénovation avec l'intervention du Service Cantonal des Contributions
- Droit du bail et de la PPE avec l'intervention d'un professionnel de l'USPI
- Calculs économiques
- Financement d'une rénovation avec l'intervention de spécialistes bancaires
- Exercices pratiques et discussion

## **TECHNIQUES DE COMMUNICATION DE NÉGOCIATION ET DE VENTE**

- La communication: la porte d'entrée de toute relation humaine
- Relations de confiance
- L'entretien de vente
- La négociation "win-win"
- Défendre son prix et en être fier
- Traitement des objections

## **CAS PRATIQUES ET EXERCICES**

### **Module obligatoire**

- Cas pratiques
- Pièges à éviter
- Discussion et échanges d'expériences
- Préparation à l'examen final

## **SESSION D'EXAMENS**

- Examen écrit (QCM et questions ouvertes) de 90 minutes
- Examen oral en groupe de 2 à 3 candidats de 20-30 minutes

## Personne de contact

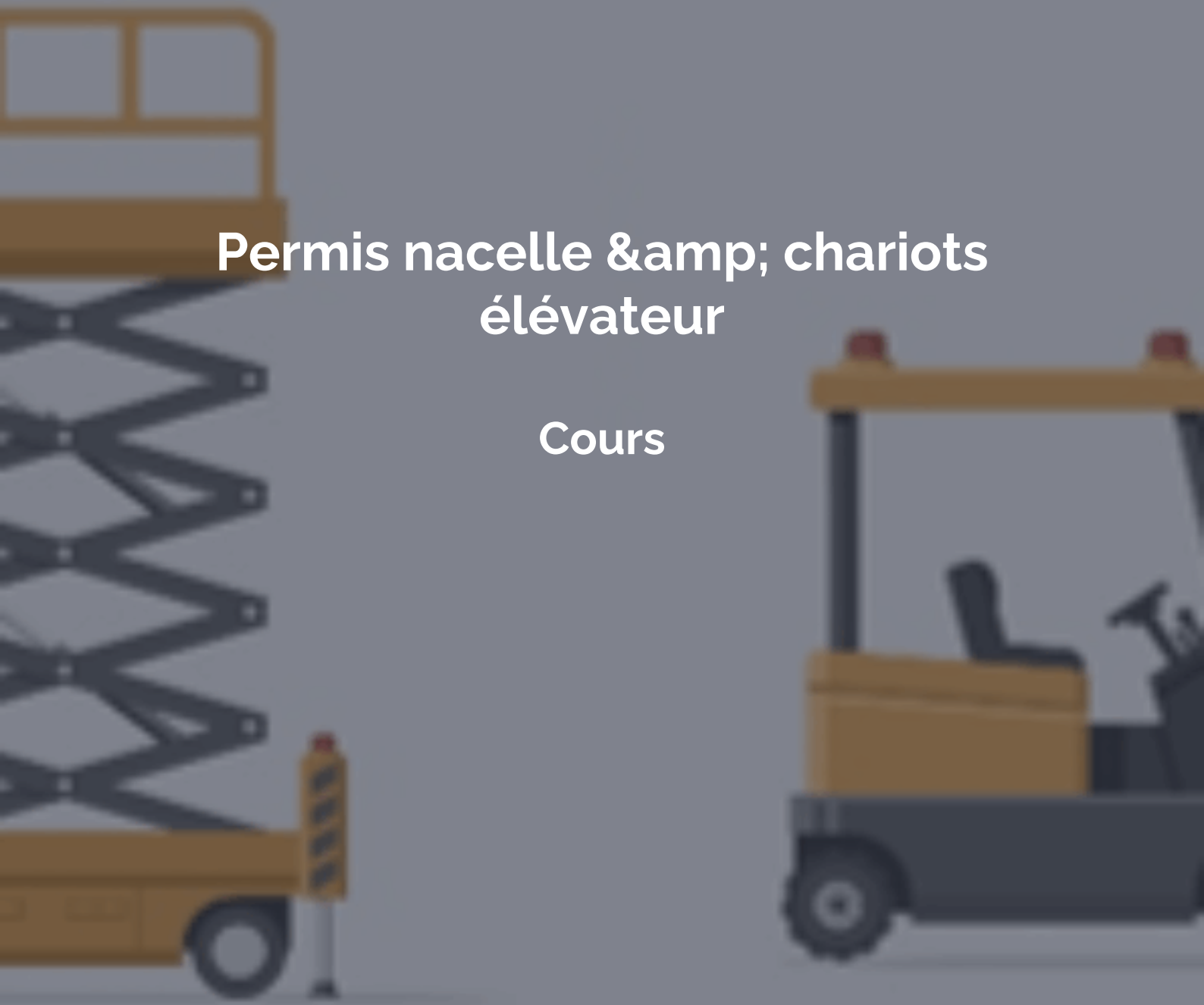


Mme Jennifer Locher

Tél : [027 327 51 20](tel:0273275120)

# Permis nacelle & chariots élevateur

## Cours



## Permis nacelle

**Cours sur 1 jour** – 6 personnes par cours

L'utilisation de Plateformes Élévatrices Mobiles de personnel (PEMP) est un travail comportant des dangers particuliers. C'est pourquoi, s'appuyant sur l'Ordonnance sur la Prévention des Accidents (OPA), la SUVA demande une formation spécifique à la catégorie de PEMP utilisée.

### **But et contenu :**

- Formation professionnelle pour la mise en service et la conduite des PEMP ;
- Conception des PEMP et différentes catégories
- Sécurité et risques potentiels ;
- Obligations et responsabilités ;
- Sécurisation des sites de travail ;
- **Test théorique et pratique.**

## Chariots élévateur

**Cours de base sur 2 jours** – 12 personnes par cours

L'exigence professionnelle pour la conduite de chariots de manutention demande aux utilisateurs de disposer d'une formation spécifique à la catégorie de machine utilisée. Nous proposons une formation cariste reconnue par la SUVA pour les différentes catégories.

### **But et contenu :**

- Obligation et responsabilités ;

- Sécurité et risques potentiels ;
- Conceptions de chariots de manutention et différentes catégories
- Conduite et manœuvre
- Attestation conforme aux exigences de la SUVA

### **Catégories :**

- Timon & Contrepoids (cours de base R1/R2)
- *Latéral R3 (selon dates proposées pour les métiers du bois)*

---

Prochaine session :

Diverses dates 2026

---

Type

Prix

---

Cotisant Contribution prof.  
(CPR)

pris en charge (pour les branches qui le  
proposent dans leur programme)

---

Non-cotisant CPR / autres  
branches

CHF 450.00 (permis nacelle) / CHF 715.00  
excl. TVA (chariots élévateur)

---

### **Public cible**

Toutes les branches confondues selon programme proposé

## Horaires

08h00 – 17h00 Airnace SA – 1902 Evionnaz

## Personne de contact



Mme Jennifer Locher  
Tél : [027 327 51 20](tel:0273275120)

**Bureau des Métiers**

Rue de la Dixence 20  
1950 Sion

**BM Campus**

Rue de Oscar-Bider 54  
1950 Sion

**Handwerkerverband**

Brückenweg 12  
3930 Visp

**Contact**

[info@bmvs.ch](mailto:info@bmvs.ch)  
[formation@bmvs.ch](mailto:formation@bmvs.ch)